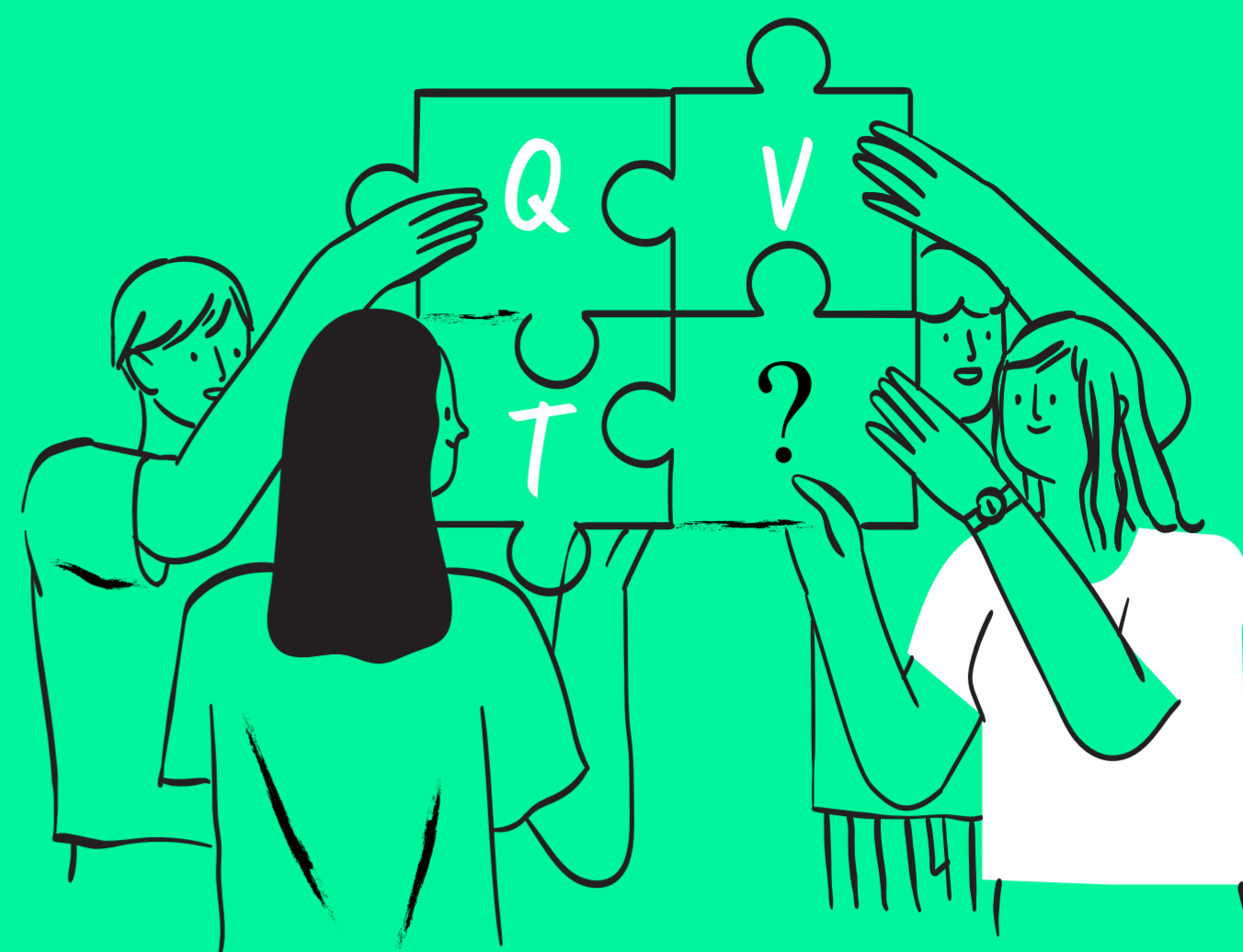


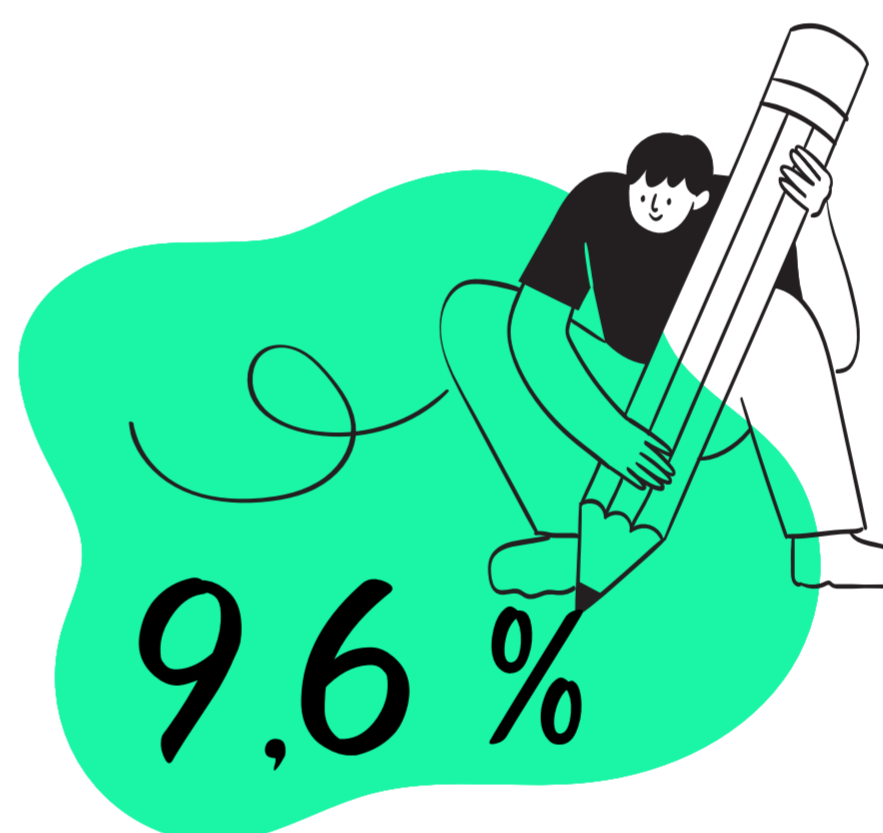
QVT et santé des agents des collectivités territoriales



Dans la fonction publique territoriale, les absences pour raisons de santé sont un enjeu crucial pour les politiques RH, notamment en raison de l'allongement de la durée des arrêts de travail et de la hausse des absences pour maladie ordinaire observés sur les dix dernières années. Ce phénomène s'explique en partie par le vieillissement de la population active et l'augmentation du temps de travail. Avec la réforme en cours de la protection sociale complémentaire (PSC), les indicateurs montrent également une hausse des passages à demi-traitement. Cette analyse statistique est complétée par une enquête sur les actions de prévention entreprises par les DRH pour mieux intégrer le management des risques, essentiel à la continuité des missions d'intérêt général.

UN TAUX D'ABSENTÉISME EST STABLE PAR RAPPORT À 2022

En 2023, le **taux d'absentéisme est de 9,6%**, stable par rapport à 2022 (9,7%).



L'absence pour maladie ordinaire (CMO) est le premier motif d'arrêt pour raison de santé (82% des arrêts et 76% des agents en arrêt)

et constitue plus de la moitié du taux d'absentéisme (52%).

GRAVITÉ DES ABSENCES :

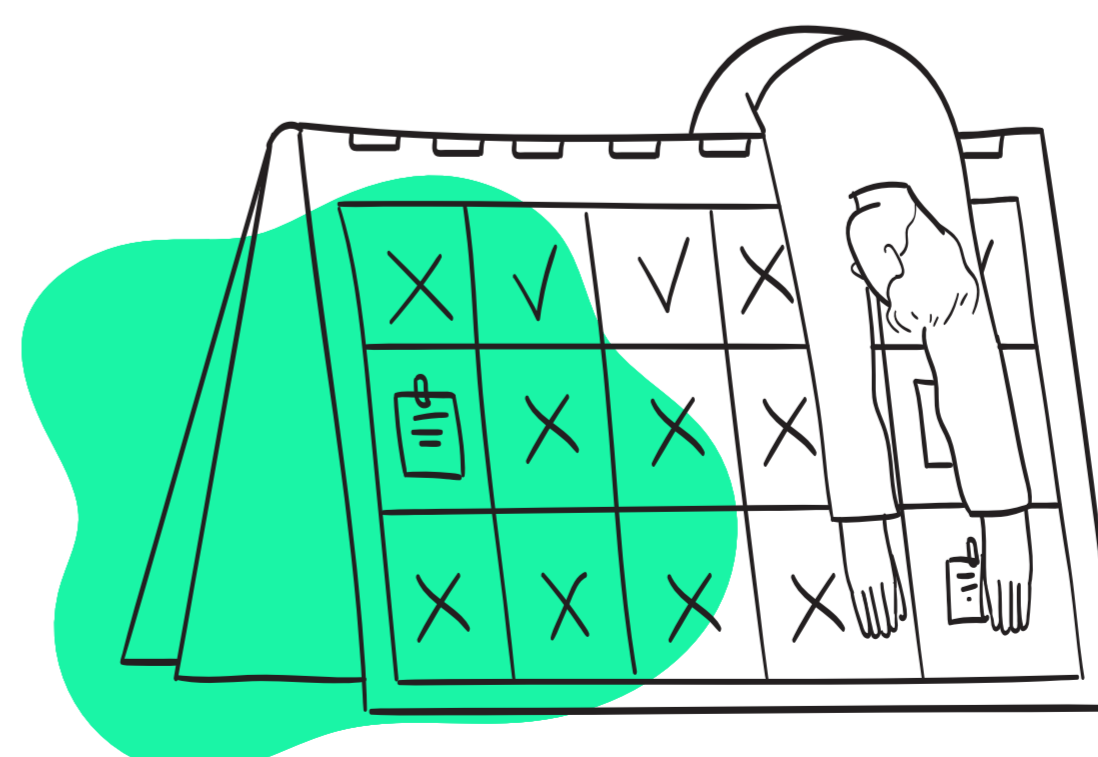
La gravité des absences s'établit en moyenne à 51 jours en 2023 (toutes natures d'absences confondues) et **progresses de 8 % en 5 ans et de 27 % en 10 ans**. Cette hausse importante de la gravité constitue un enjeu majeur pour les collectivités territoriales en matière de santé au travail.

SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES, C'EST BIEN LA HAUSSE DE LA GRAVITÉ QUI DÉTERMINE L'ÉVOLUTION DU TAUX D'ABSENTÉISME

FRÉQUENCE DES ARRÊTS ET EXPOSITION DES AGENTS :

Avec 55 arrêts pour 100 agents employés, la **fréquence affiche une baisse de 5 % en 5 ans (8 % en 10 ans)**.

L'**exposition diminue également de 6 % en 5 ans (2 % en 10 ans)** et représente 39 % d'agents absents au moins une fois en 2023.



SI LES AGENTS NE SONT PAS PLUS NOMBREUX À S'ABSENTER, NI PLUS SOUVENT ABSENTS, ILS LE SONT EN REVANCHE POUR DES DURÉES D'ARRÊT PLUS LONGUES.